

La lettre de la régulation

SOMMAIRE

- 1-4 Point théorique
- 4 Publications
- 5 Association R & R
- 6 Annonces

N° 43

décembre 2002

ÉDITORIAL

Comment caractériser le régime de croissance actuel avec des notions qui nous viendraient d'un capitalisme fordiste maintenant dépassé ? Telle était la question soulevée ici par Jean Gadrey (la Lettre de la Régulation n°39 de décembre 2001), soulignant notamment l'obsolescence de la notion de productivité dans les économies dominées par les activités de services. Pascal Petit poursuit et développe ici le débat : la notion de productivité doit être reconstruite. Il propose d'explorer la problématique des liens micro-macro qui fondent la pertinence de la productivité ; d'abord dans la période fordiste puis dans celle du capitalisme actuel. Pour que la productivité puisse redevenir un concept opératoire pour mesurer la richesse, sa production et sa répartition, il faut qu'elle puisse prendre appui sur de nouvelles normes de production et de consommation. Ces normes sont produites par les luttes sociales et politiques qui modèlent la transformation des rapports marchands contemporains.

POINT THÉORIQUE

« La notion de productivité, d'un régime de croissance à l'autre »

Pascal PETIT

(CEPREMAP/CNRS)

pascal.petit@cepremap.cnrs.fr

La notion de productivité, d'un régime de croissance à l'autre

1- A chaque régime, son usage.

L'évolution des économies contemporaines faisant une place plus décisive à la gouvernance financière semble remettre en question la pertinence de la notion de productivité dans la conduite des entreprises. L'évaluation directe de la rentabilité oriente directement les choix opérationnels. Le développement de la division du travail entre les firmes (sous-traitance, externalisation et offre nouvelle de services aux entreprises) ainsi que de nouvelles pratiques comptables ont facilité cette évolution, tout en contribuant à une nouvelle expansion des services où la mesure de l'activité en termes réels est particulièrement problématique. Ces évolutions ont conduit certains économistes (comme J. Gadrey (2001) insistant dans une précédente Lettre sur l'importance prise par les activités de service) à considérer que la notion de productivité était un concept « fordiste » non pertinent pour caractériser le régime de croissance contemporain. Cette position nous semble occulter précisément un élément clé dans ce que l'on pourrait appeler l'avènement d'un nouveau régime de croissance. En d'autres termes à chaque régime de croissance correspond un certain usage de la notion de productivité qui renvoie à un ensemble de conventions qui régulent tant l'appréciation de la richesse nationale et sa répartition que les pratiques de gestion des firmes. Cet usage implique un certain nombre de constructions sociales, dont l'élaboration peut être d'autant plus longue que leurs enjeux n'apparaissent pas clairement au niveau de la politique et des luttes sociales. D'où la nécessité de bien faire ressortir les conditions dans lesquelles la notion de productivité trouve sa pertinence à l'articulation entre

régulation macroéconomique et modes de gestion des firmes.

Cet objectif une explicitation préalable de la nature du régime de croissance contemporain, encore largement en devenir. Des développements récents de la Théorie de la Régulation ont fourni des analyses quelque peu différenciées sur ce que serait ce régime de croissance selon l'importance donnée aux transformations des diverses formes structurelles. Pour Aglietta (1998) la financiarisation de l'économie est l'élément déterminant du nouveau régime. Pour Boyer (2002), ce sont les tendances au développement des activités touchant à la réalisation de soi, en particulier à l'éducation et à la santé, qui guident en dernière instance les transformations de nos économies. Dans cette note la perspective privilégiée est celle d'une transformation de tous les marchés qui tiennent mieux compte, dans le contexte structurel des économies développées contemporaines, des besoins et des capacités des parties prenantes à toute transaction comme de leurs effets externes, ce que l'on peut qualifier de meilleur encastrement social des rapports marchands.

Ces trois perspectives apparaissent plus congruentes qu'opposées, en se situant dans des horizons temporels distincts, de court moyen terme pour le régime financiarisé (Aglietta), de moyen long terme pour les nouveaux rapports de concurrence (Petit) et de long, voire très long terme, pour le régime « anthropogénétique » (Boyer).

La nature du régime à venir dépendra des politiques et des changements institutionnels qui pourront être mis en œuvre. Force est de revenir, pour bien saisir l'articulation entre les niveaux macro et micro-économique de la régulation que ces évolutions impliquent, au rôle joué par la notion de productivité

La Lettre de la régulation diffuse toute information concernant les publications, séminaires, colloques ou autres activités de recherche en relation avec l'approche de la théorie de la régulation. Ces informations peuvent être adressées : à Henri Nadel, rédacteur-en-chef de *La Lettre de la régulation* GERME/Univ. Paris 7/Denis-Diderot, département d'économie, 2 place Jussieu, 75005 Paris, nadel@cicrp.jussieu.fr

La Lettre de la régulation est financée par les cotisations des membres de l'association *Recherche & Régulation*, Président R. Boyer robert.boyer@cepremap.cnrs.fr

ISSN en cours



renvoie au site de l'association Recherche & Régulation : <http://www.upmf-grenoble.fr/irepd/regulation>

dans le régime de croissance fordiste (section 2). Cela permettra de mieux cerner son déclin dans la période contemporaine (section 3) et la nécessité d'en reconstruire les bases dans la période à venir (section 4).

2- La notion de productivité dans le régime de croissance fordiste.

D'un côté, la notion de productivité apparaissait directement pertinente au niveau micro économique de la gestion des firmes. De l'autre elle était, au niveau macro-économique de la régulation, directement en phase avec l'objectif national de productivité et de croissance qui animait les différentes économies dans la période de reconstruction au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

Au plan micro-économique la pertinence de la notion de productivité tenait au fait que celle-ci pouvait constituer un outil de gestion au niveau de la firme. Lorsque le volume de production est clairement corrélé à un volume de travail mis en œuvre et lorsque les produits obtenus sont l'objet d'une demande soutenue sur les marchés, alors l'indicateur de productivité devient un critère objectif d'organisation et de rémunération du travail. Sa pertinence était directe et immédiate dans les entreprises les plus dynamiques organisant le travail de « façon scientifique », comme celles du secteur des industries de fabrication en séries. Dans ces entreprises les hausses de salaires pouvaient être liées aux gains de productivité obtenus par la mécanisation et la rationalisation de l'organisation du travail. Mais il serait erroné de penser que cette règle, associant une mesure de l'efficacité de l'organisation « taylorienne » du travail à des rémunérations salariales, s'appliquait directement à toutes les entreprises. Les petites entreprises de sous-traitance, comme celles qui fournissaient des services intermédiaires ou des services à façon aux entreprises, avaient du mal à identifier des volumes de production. Une partie importante des activités productives se trouvait dans ce cas (en 1960, dans les pays de l'OCDE, l'emploi tertiaire représentait déjà 43% de l'ensemble, soit près du double des 26% de l'emploi manufacturier). Cela ne les empêchait pas de recourir de façon croissante à des méthodes tayloriennes d'organisation du travail en se fondant non sur des indicateurs de produits mais sur des indicateurs d'efforts et en calant les hausses de salaires sur celles mises en pratique dans les « secteurs moteurs » de l'économie où les gains de productivité étaient nettement plus faciles à identifier. On connaît le rôle phare qu'a pu jouer alors l'industrie automobile dans la formation des salaires. Pendant toute la période, les hausses de salaires de ces secteurs moteurs se diffusaient aux entreprises où la notion même de gains de productivité restait assez problématique, comme les banques. Ce mode de formation des salaires est à l'origine d'une constante pression inflationniste (dite de productivité) qui, s'ajoutant aux tensions entre recherche de nouveaux gains de productivité et revendications salariales dans les secteurs moteurs, était devenue une caractéristique des modes fordistes de développement¹.

Au plan macroéconomique la notion de productivité prenait sens dans le cadre de ce que l'on a appelé la convention keynésienne de plein emploi.

Dans les années 50, pour la plupart des économies

développées, l'essentiel était de reconstruire au plus vite un système productif et des infrastructures largement détruites par la guerre. L'objectif de croissance rapide du PIB répondait à cet impératif. Les cadres nouvellement constitués de la comptabilité nationale keynésienne donnaient la mesure de cette croissance du PIB, rapidement assimilée à la croissance du bien-être des populations. L'importance prise par un projet de consommation assez universel (*l'American way of life*, où voiture et équipements ménagers figuraient en première place) expliquait l'assimilation entre croissance du PIB et croissance du bien-être. Selon cette dynamique productiviste la croissance du PIB par tête était perçue comme la résultante de la croissance de la productivité dans les divers secteurs² et de la croissance de l'emploi, surtout de l'emploi salarié. Les gains de productivité dans l'industrie manufacturière illustraient la première composante, l'accroissement du taux de salarisation la seconde. Une répartition de la richesse favorable aux salariés, et qui stimulait par conséquent la demande intérieure de biens de consommation de masse, complétait le cercle vertueux de la croissance nationale, tandis que les rôles du capital financier et de la concurrence internationale restaient assez circonscrits.

3- Une pertinence en déclin.

Dans les deux dernières décennies du 20^{ème} siècle, le précédent régime a montré ses limites, sous les effets conjugués de la nouvelle phase d'internationalisation qui a suivi la mise en cause de l'étalon-dollar, de la tertiarisation de l'activité économique et de la diffusion de nouvelles technologies dites de l'information et de la communication. Tous ces phénomènes ont favorisé non seulement une division plus poussée du travail, en particulier entre les firmes, mais aussi d'importantes recompositions des emplois, en déplaçant par endroit les tâches d'exécution répétitive (qui concernent toujours un tiers des emplois) et en valorisant ailleurs les capacités d'initiative³.

Dans ce nouveau contexte le sens que l'on peut donner à la notion de productivité doit être reconstruit.

D'un côté, au plan micro-économique, les entreprises ont externalisé nombre de phases de leur processus de production ou ont multiplié les coopérations, ce qui confère à leurs activités un caractère de prestation de services qui ne s'identifie plus de façon immédiate à la fabrication d'un produit. La qualité des prestations devient, pour les gestionnaires, aussi importante que les quantités offertes. Mais la transformation des impératifs de gestion que cela implique ne tient pas uniquement à cette mutation vers des relations de services. Le monde de l'entreprise est aussi beaucoup plus marqué par des exigences de rentabilité financière à court/moyen terme, que les indicateurs de gestion doivent prendre en compte. Ceci se manifeste par des réorganisations de l'activité par centre de profit, des externalisations, voire des mouvements de fusion et acquisition. Le nombre d'entreprises capables d'identifier leurs activités à la fabrication de quantités de produits s'est considérablement réduit. Si l'on se place dans une perspective de gestion, la possibilité

² Et la mise en place de missions de productivité aux Etats-Unis illustre l'importance donnée à cet objectif dans les politiques nationales de développement.

³ Une évolution des tâches qui pour Stankiewicz (2002) par exemple remet en cause la pertinence de la notion de productivité.

¹ Tensions qu'analysait le rapport CEPREMAP-CORDES en 1977.

d'une mesure de la productivité se restreint et sa pertinence devient très incertaine. La logique des nouveaux impératifs de gestion modifie de surcroît les règles de formation des salaires. Les incitations financières et les formules d'intéressement se développent selon des critères d'implication individuelle ou de résultats financiers ponctuels, sans tenir compte désormais des gains de productivité. Les mutations du plan micro-économique sont donc profondes.

De l'autre côté, au plan macro-économique, le contexte a, aussi, bien changé. L'internationalisation des processus productifs (voir l'importance des échanges de biens intermédiaires et du commerce intra-branche, comme celle des flux d'investissements directs, tant dans l'industrie que dans le secteur tertiaire), limite la possibilité d'évaluer au niveau agrégé le volume de la production nationale. La division accrue des processus de production entre les pays brouille la possibilité d'identifier l'origine des gains de productivité que l'on devine à l'échelle internationale de la branche.

Là où l'on voyait auparavant les gains de productivité comme sources de la richesse nationale, la nouvelle phase d'internationalisation a fait apparaître divers types de rentes : rente financière à la suite du développement des marchés financiers, rente technologique liée à la maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication ou rente fondée sur une mise en valeur de plus en plus systématique des droits de propriété intellectuelle. Parmi toutes ces rentes ce sont celles liées à la prééminence du capital financier qui apparaissent comme les plus importantes, gonflées à la fin des années 90 par une vague spéculative sans précédent. C'est bien la version d'un régime basé sur des rentes financières qu'accréditait Aglietta (1998) en insistant sur le rôle des investisseurs institutionnels et notamment sur celui que pouvaient jouer les fonds de pension dans un tel régime patrimonial. Mais de fait la rente financière ne bénéficie qu'à une minorité⁴ de la population, et elle est sans effet rétroactif sur la dynamique de croissance, en dehors de la contrainte qu'elle fait peser sur l'investissement, ce qui confère à un tel régime une très grande instabilité. L'éclatement de la bulle spéculative par à-coups successifs au cours des années 2000 et 2002 a confirmé cette fragilité et a reposé la question de la nature du régime de croissance en devenir. On peut penser que la phase contemporaine constitue une version dégradée du régime précédent où les gains de productivité ont été fortement réduits et le rapport salarial fragilisé (cf. Vidal 2002). Mais cette thèse fait abstraction des changements dans les critères de gestion et dans les formes d'organisation des entreprises. Elle sous-estime parallèlement les problèmes soulevés par la mesure de la croissance du PIB en termes réels et, partant, de l'accroissement de la richesse.

Or, tout régime économique fonde la légitimité des modes d'organisation de la production qu'il retient sur une certaine façon d'apprécier la richesse créée et son partage. A ce titre, l'évaluation du produit en termes réels est un impératif, qui conduit en retour à donner du sens à des indicateurs de productivité

rapportant une mesure du produit en « volume » à une quantité donnée de facteurs.

Ces considérations conduisent à penser que c'est en suivant la reconstruction du sens d'une appréciation quantitative de la production à un niveau macro ou méso-économique que l'on verra émerger la pertinence d'une redéfinition de la productivité qui puisse servir de critère de gestion au plan micro-économique.

4- Sur la reconstruction de la notion de productivité

Le rapport Boskin (1996) qui fut chargé aux Etats-Unis au milieu des années 90 de réapprécier la mesure de la production en termes réels constitue à cet égard une étape symptomatique. L'objectif était de savoir si les règles du partage, en l'occurrence celles de la redistribution, n'avaient pas été « dénaturées » par une mauvaise saisie de l'inflation (qui aurait biaisé toutes les prestations indexées). Le rapport a mis en avant certaines dérives comptables, principalement liées à une sous-estimation de l'amélioration qualitative des produits. Surtout, les débats autour de ces ré-appréciations ont fait apparaître un problème d'une autre dimension, lié à des phénomènes diffus qui renvoient aux modes de socialisation des nouveaux produits. Certains biens ou services ont connu au fil des ans des améliorations qualitatives, en terme de durée de vie, de flexibilité d'usage ou d'adaptation aux besoins spécifiques des usagers. Mais la jouissance de ces innovations, en grande partie impulsées par le développement des technologies de l'information et de la communication, suppose une acquisition préalable de savoir-faire de la part des consommateurs. La socialisation de ces innovations qui conditionnent largement la transformation des modes de vie contemporains, reste très partielle et ne concerne de façon significative qu'une fraction restreinte de la population. C'est là un problème majeur dans l'avènement d'un nouveau régime de croissance qui offrirait en contrepartie de la réorganisation de la division du travail (en particulier inter firmes), évoquée ci-dessus, un nouveau projet de « consommation » qui serait fondé sur des innovations accessibles à une large majorité de la population, devenue à même d'en utiliser toutes les potentialités.

Ce projet est à peine esquissé dans les débats politiques et les conflits sociaux. La nécessaire implication des usagers pour tirer parti des innovations suggère que ce projet doit être conçu plus en termes d'enrichissement des comportements (l'être) qu'en termes de possession de biens (l'avoir), pour reprendre une caractérisation avancée par Théret (1994). Il suppose un développement de capacités individuelles permettant de faire un plein usage des possibilités ouvertes par les nouveaux biens et services. Nombre d'indicateurs proposés récemment pour mesurer le bien-être s'inscrivent dans cette perspective, à commencer par celui construit par les Nations-Unies selon les principes avancées par Sen (cf. Olsberg Sharpe 2002). Ce processus de définition ne peut pas être uniquement technocratique. La construction d'indicateurs de bien-être doit faire partie du débat politique et doit être reprise dans les luttes sociales. Une nouvelle convention devrait fixer des objectifs et des conditions qui portent à la fois sur l'accès aux biens et services et sur la capacité des usagers d'en tirer le meilleur parti possible. Cette convention renouvellerait celle associant autrefois objectif de plein emploi et norme de consommation fordiste. Elle devrait aussi recouvrir explicitement des objectifs concernant le vécu des individus dans le

⁴ Au delà des effets de richesse provoqués par une forte appréciation des portefeuilles boursiers, les rentes financières et autres ne constituent qu'une faible fraction du revenu de la plupart des économies des pays de l'OCDE.

travail, les possibilités de réalisation de soi, d'investissement dans la formation, d'alternance dans l'activité, toutes choses qui pourraient être bénéfiques pour les salariés en contrepartie de la flexibilité organisationnelle acquise par les firmes pour être plus réactives face aux évolutions des marchés et plus innovantes. Dans la mesure où elle permettrait un développement réel des capacités « créatrices » des individus comme des firmes, la nouvelle « convention » pourrait être qualifiée de « néo-schumpétérienne ». Cette évolution passe par d'importantes transformations des marchés, qui seraient amenés à prendre en compte, dans leurs normes de fonctionnement, les besoins et les capacités des consommateurs-citoyens. La perspective retenue ici rappelle les débats autour de la notion de service universel qui accompagnèrent, au début du 20^{ème} siècle, les développements des grands services-réseaux (communication, transports, énergie, banque, voire distribution). L'objet de la nouvelle convention à construire se pose bien sûr en des termes très différents, puisqu'elle doit donner toute son importance non seulement à l'accès aux réseaux mais aussi à l'acquisition de capacités d'utilisation tirant pleinement parti des nouveaux potentiels. La perspective ouverte est ample si l'on inclut les services personnels et sociaux d'éducation, de santé, voire de loisirs, domaines que les technologies peuvent aider à transformer en profondeur. Mais on pressent aussi que selon le poids des idéologies et la nature des volontés politiques, les évolutions en question seront plus ou moins longues et d'ampleurs plus ou moins limitées, aboutissant à des compromis forts et solidaires ou bien au contraire faibles et dualistes.

L'hypothèse où une forte priorité serait donnée aux services sociaux et personnels (perspective anthropogénétique que retient Boyer (2002)) s'inscrit dans la même logique, mais son horizon temporel paraît de trop long terme pour caractériser à elle seule les options de la décennie à venir.

Il nous semble que le compromis qui s'ébauche présidera pour une durée significative à ce que l'on devrait plutôt considérer comme un « nouvel » encastrement social des marchés. Tout un ensemble de dispositifs institutionnels et organisationnels vont dans ce sens, de la diffusion de nouvelles normes de produit et production, jusqu'aux pratiques de certification, d'étalonnage, aux exigences éthiques en passant par les revendications citoyennes qui dans les divers secteurs mobilisent des mouvements sociaux spécifiques.

La maturation du « contrat social » évoqué ci-dessus, avec l'aménagement des cadres comptables qui devrait l'accompagner, conduit à une ré-appréciation de la création de richesse, et par conséquent de la production en termes réels. Ces reconsidérations devraient permettre de définir de nouveaux indicateurs de productivité qui, en retour, pourraient influencer la gestion des entreprises. Mais ce réinvestissement de la notion de productivité ne procéderait plus comme par le passé d'un transfert des activités manufacturières vers les activités de services. Le nouveau cadre comptable (permettant d'assimiler la mesure de la création de richesse à un niveau de bien-être) aurait pour vocation de définir des indicateurs de productivité adaptés aux activités de services qui se prêtaient peu auparavant à de tels calculs. Ces indicateurs d'efficacité du travail et de son organisation pourraient servir de référence pour déterminer l'évolution des salaires dans les activités tertiaires

directement concernées et plus largement ils pourraient servir aussi de guides dans l'appréciation portée sur l'efficacité du travail et de son organisation dans les activités « industrielles », mettant en œuvre des relations de services de même nature. Le retour d'une notion de productivité reconstruite comme indicateur de gestion n'implique pas que l'on revienne à une règle stricte de distribution qui allouerait l'essentiel des gains de productivité aux salariés. Au delà de la part des gains captés par le profit sous l'effet du nouveau rapport entre capital industriel et capital financier établi au tournant du siècle, il semble être dans la nature du régime de croissance que les consommateurs bénéficient d'un part significative de ces gains, en particulier pour les services. Le partage de ce surplus parmi les usagers de services est un enjeu majeur du compromis en gestation dans nos économies très largement tertiaires. Il ne s'agit plus de savoir si la notion de productivité est pertinente ou non mais de travailler à sa reconstruction pour qu'elle permette de définir les conditions d'un partage du surplus qui inclut les usagers et qui en stimule l'ampleur.

Références

- Aglietta M., « Le capitalisme de demain » Note de la fondation Saint Simon, novembre, 1998.
- Boskin M., (sous la dir.) « Toward a more accurate measure of the cost of living : final report to the Senate Finance Committee », US Government Printing Office, Washington, décembre, 1996.
- Boyer R., *La croissance, début de siècle*. Albin Michel. Paris, 2002.
- CEPREMAP-CORDES, « Approches de l'inflation : l'exemple français. » in Benassy J-P, Boyer R., Gelpi R.M., Lipietz A., Mistral J., Munoz J., Ominami C. . Rapport de convention de recherche, n°22/176, déc., 1977, *Recherches économiques et sociales, n°12, La Documentation française, oct. 1978*.
- Gadrey J., Régime de croissance, régime de productivité : peut-on penser les régulations post-fordistes avec des concepts fordistes ? *La Lettre de la Régulation*, n°39, décembre, 2001
- Osberg L. Sharpe A., « An Index of economic well-being for selected OECD countries » *Review of Income and Wealth*, series 48, number 3, September, 2002.
- Petit P. « Formes structurelles et régimes de croissance de l'après fordisme » *L'Année de la Régulation*, vol. 2, La Découverte, Paris, 1998, pp. 177-206.
- Stankiewicz F., « Productivité ou « valorité » du salarié : une autre représentation du travail » in *Problèmes économiques* n°2787, 4 décembre 2002, repris de *Travail et Emploi*, n°91, juillet 2002.
- Théret B., « To have or to be : on the problem of the interaction between State and economy and its 'solidarist' mode of regulation », *Economy and Society*, vol. 23, number 1, February, 1994.
- Vidal J. F., « Les bouleversements du régime d'accumulation et les ajustements de la régulation : la croissance française sans mythes », *L'Année de la Régulation*, n°6, 2002.

Pour être informé des activités de l'association *Recherche et Régulation* et notamment des divers groupes de recherche reportez-vous au serveur de *La Lettre de la régulation*

<http://www.upmf-grenoble.fr/irepd/regulation>

PUBLICATIONS

La Lettre de la Régulation informe ici sur les publications (working papers, articles, ouvrages) qui lui sont signalées et concernent le programme de recherche de la régulation.

BAIMA DE BORRI M., CESILINI S., NEFFA J.C. (Éd.), *Globalizacion, empleo y generacion de ingresos*, Banco Mundial, GT ONG Argentina, 286 p., 2002.

BOYER R., "Les leçons oubliées de la crise asiatique", dans Diana Hochraich, *Mondialisation contre développement : Le cas des pays asiatiques*, Éditions Syllepse, p. 7-34, Paris, 2002

BOYER R., « Santé, formation et croissance : Vers un modèle anthropogénétique ? », *rapport de recherche*, Contrat finalisé CGP-CEPREMAP, 2002.

BOYER R., FREYSSINET M., « The Nation-State, Globalization and Regionalism: *the new directions for economic integration processes* », "The Globalization and Regionalism: Changing Society in 21st Century", Hosei University, October 27, 2002.

CORIAT B. (coord.), *Les droits de propriété intellectuelle : nouveaux domaines, nouveaux enjeux*, Revue d'Économie Industrielle, numéro spécial, n°99, 2^{ème} trimestre, 2002.

DEFALVARD H., L'économie des conventions à l'école des institutions », *Economie Appliquée*, tome LV, n°4, p. 7-33, 2002.

DIEBOLT C., ESCUDIER J.L., *La croissance économique dans le long terme. Formes historiques et prospective*, Paris, L'Harmattan, 2002.

DUMÉNIL G., LÉVY D., *Economie marxiste du capitalisme*, collection Repères, Paris, La Découverte, 128 p., 2003.

GADREY J., GALLOUJ F. (Éd.), *Productivity, Innovation and Knowledge in Services*, Edward Elgar, 2002.

GUTTMANN R., *Cybercash : The coming era of Electronic Money*, Palgrave Macmillan, New Y., 2003.

JESSOP B., *The Future of the Capitalist State*, Polity Press, 330 p., 2002.

LESOURNE J., ORLÉAN A., WALLISER A. (coords.), *Leçons de microéconomie évolutionniste*. Odile Jacob, 350 p. Paris, 2002.

PETIT P., "Growth and productivity in a knowledge-based service economy" in **GADREY J., GALLOUJ F.** (Éd.) *Productivity, Innovation and Knowledge in Services*, p. 102-124, Edward Elgar, 2002.

REYNAUD B., *Operating Rules in Organizations*, Palgrave Macmillan, 2002.

ROLLAND D., CHASSIN J. (Éd.), *Pour comprendre la crise argentine*, Paris, l'Harmattan, 2003.

THÉRET B., *Protection sociale et fédéralisme. L'Europe dans le miroir de l'Amérique du Nord*, Les Presses de l'Université de Montréal) et P.I.E-Peter Lang, Bruxelles, 2002.

VERCELLONE C. (Éd.), *Sommes-nous sortis du capitalisme industriel ?*, La Dispute, Paris, p.349, 2003.

- 3 février

Fonds de pension et trusts aux Etats-Unis, SABINE MONTAGNE (IRES)

- 3 mars (séance spéciale - 16h)

Sur l'analyse des crises financières, à partir de « L'économie de la panique : faire face aux crises financières ? », La Découverte, 2002, JÉRÔME SGARD.

Que nous apprend l'approche statistique des crises financières ? MARIO DEHOVE.

- 31 mars

La France dans l'économie du savoir : la question de l'éducation, SANDRINE PAILLARD ET E.M. MOUHOUD.

**« INSTITUTIONS ET DEVELOPPEMENT »
le vendredi de 14 à 16 heures**

(sauf indication contraire)

à la MSE 106-112 bd de l'hôpital - 75013

(6^{ème} étage/salle des conférences)

<http://matisse.univ-paris1.fr>

- 14 février

EDUCATION ET LIBERALISME : DEUX EXPERIENCES HISTORIQUES

« Education et libéralisme : le Guatemala » E. MULOT (Matisse)

« Education et libéralisme : La Malaisie » E. LAFAYE de MICHEAUX (Matisse)

- 7 mars

RETOUR SUR L'INSTITUTIONNALISME

« Le changement institutionnel est-il endogène ? Réflexions à partir des textes de Veblen et des applications possibles d'une économie institutionnelle du changement ».

J. VERCUEIL (LYON 3), O. BRETTE (Centre WALRAS, Lyon)

- 25 avril

QUEL NOUVEAU ROLE POUR LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ?

« Où en est la proposition Krueger ? » J. SGARD (CEPII)

ECONOMIE DES INSTITUTIONS

FORUM - UNIVERSITE PARIS X

(bât. K salle de conférence)

17h-19h

27 fév. *Croissance, début de siècle*, R. BOYER (EHESS-CEPREMAP)

20 mars *L'économie solidaire*, A. Caillé (Géode, Paris-X)

24 avril *La théorie des conventions*, Ph. Batifoulier, G. de Larquier (Forum, U. Paris- X)

Pour toute information : forum@u-paris10.fr

ANNONCES DE SEMINAIRES

ARC2 – Programme 2003

lundi de 17 à 19 heures

au CEPREMAP – 142 rue du Chevaleret – 75013

salle 410 (4^{ème} étage)

[www.http://www.arc2.org](http://www.arc2.org)

20 mars de 10h à 17h

à la Maison des Sciences Économiques
106 bd de l'hôpital – 75013 Paris

« *Sommes nous sortis du capitalisme industriel ?* »

Table ronde, à l'occasion de la sortie aux éditions La Dispute, Paris, de l'ouvrage coordonné par **Carlo Vercellone**

**COLLOQUE
CONVENTIONS ET INSTITUTIONS :
APPROFONDISSEMENTS THEORIQUE ET
CONTRIBUTIONS AU DEBAT POLITIQUE**

**LA DEFENSE
le 11 et 12 DECEMBRE 2003**

APPEL A COMMUNICATIONS

Date limite des envois de propositions de communications **le 15 février 2003**
Contact : isabelle.bilon@u-paris10.fr

La revue « **Géographie, Economie, Société** » rend un hommage particulier dans le **vol. n° 4 de 2002** à Danièle LEBORGNE qui nous a quitté il y a un an, le 25 octobre 2001

SOMMAIRE

Dynamiques territoriales et dynamiques salariales : de nouvelles règles pour une nouvelle donne ? J. Perrat

La territorialisation des activités scientifiques dans le sud-ouest européen (France, Espagne, Portugal). M. Grossetti, Ph. Losego, B. Milard.

Les entreprises rurales et le développement régional en République populaire de Chine. Partie II, L. Augustin-Jean.

Danièle Leborgne : essai sur une œuvre

F. Chesnais, A. Deleglise, M. Florenzano, C. Gouriéroux, S. Palombarini, I. Peaucelle, M. Yvon.

CLASSIQUES REVISITÉS

L'après-fordisme et son espace, D. Leborgne (1943-2001), A. Lipietz.

Commentaire de l'article « L'après-fordisme et son espace » de D. Leborgne et A. Lipietz, « *le redéploiement du capitalisme début de siècle* » P. Petit.

Commentaire de l'article « L'après-fordisme et son espace » de D. Leborgne et A. Lipietz, « *Réflexions quinze ans après...* » A. Lipietz.

HORS CHAMP

Le contrôle vertical de différents étages écologiques chez les Q'eros. Yann Leborgne.

ATELIER « ARGENTINE »

**Journée d'étude
samedi 26 avril 2003 - 10h à 18h
à l'ENS 48 bd Jourdan 75014**

L'atelier « argentine » organise une journée d'étude **le samedi 26 avril 2003** sur la crise Argentine autour de 3 thèmes :

- . Changements monétaires et rapports internationaux
- . Mouvements sociaux et recomposition du politique
- . Evolution des structures productives

Voir le détail des questions visées sur le site :
http://www.upmf-grenoble.fr/irepd/regulation/Argentine_2002

**Forum de la
Régulation
2003
9-10 OCTOBRE 2003 - PARIS**

APPEL À COMMUNICATION

**L'Association Recherche & Régulation
organise le deuxième
Forum de la Régulation à Paris**

Les champs ouverts aux propositions de communications restent libres mais, à titre indicatif, voici quelques thèmes que nous souhaitons privilégier :

- théorie des organisations économiques
- analyse économique du politique
- modes de vie et régimes de demande
- économie politique des inégalités
- apports de l'histoire économique
- modélisations mathématiques en approche régulationniste
- Les espaces de régulation macroéconomique

☺ Les personnes intéressées sont invitées à soumettre **avant le 30 mars 2003** un projet de communication décrivant en une ou deux pages maximum le contenu de la communication projetée.
Contact : Jean-Pierre.Chanteau@upmf-grenoble.fr

Comité scientifique : G. Allaire (INRA), R. Boyer (EHESS, CEPREMAP-CNRS), J.P. Chanteau (Univ. Grenoble-II, IREPD-CNRS), J. Commaille (ENS, GAPP-CNRS), M. Dunford (Sussex University), P. Le Galès (CEVIPOF-FNSP/CNRS), F. Lordon (CEPREMAP-CNRS), H. Nadel (Univ. Paris-VII/GERME), P. Petit (CEPREMAP-CNRS), G. Schmeder (CNAM), Ch. du Tertre (Univ. Paris-X, IRIS-CNRS), J.F. Vidal (Univ. Paris-XI).

**ASSOCIATION
RECHERCHE & REGULATION**

**Compte-rendu de l'assemblée
générale du 19 décembre 2002 est
disponible sur le site**

<http://www.upmf-grenoble.fr/irepd/regulation>

**Adhérez à l'association
« RECHERCHE & REGULATION »**

Pour l'année 2003, le montant de la cotisation a été fixée à 40 € et à 16 € pour les étudiants. Cette adhésion donne droit au vol. 7 de **L'Année de la régulation**.

chèque libellé au nom de l'association
« Recherche & Régulation »,
à adresser, au trésorier :
Pascal PETIT – 142 rue du Chevaleret
75013 PARIS

<http://www.upmf-grenoble.fr/irepd/regulation>